

**GROUPAGE DES LIVRAISONS :**



22/01/2026

Ci-dessous les tournées de livraisons prévues en 2026 :

<b>SEMAINES DE COMMANDES, DÉPARTEMENTS DESSERVIS, SEMAINES DE LIVRAISONS, ET SEMAINES DE PAIEMENTS, SAISON 2026 ALIMENTS ESCARGOTS</b>			
<b>SEMAINES DE COMMANDES</b>	<b>DÉPARTEMENTS DESSERVIS</b>	<b>SEMAINES DE LIVRAISONS</b>	<b>SEMAINES DE PAIEMENTS</b>
05 à 07: du 26/01 au 13/02/2026	01, 03, 38, 42, 63, 69, 71, 73, 74 79, 85, 86 <b>04, 05, 06, 07, 12, 13, 15, 20, 26, 30, 34, 43, 48, 83, 84 10, 21, 25, 39, 52, 54, 55, 57, 58, 67, 68, 70, 88, 89, 90 18, 36, 37, 41, 45</b>	07 à 09 : du 09 au 27/02/2026	11 à 13: du 09 au 27/03/2026
08 à 10: du 16/02 au 06/03/2026	22, 29, 35, 44, 56 14, 27, 28, 49, 50, 53, 61, 72, 76, 78, 92, 95 09, 11, 31, 32, 33, 40, 46, 47, 64, 65, 66, 81, 82 16, 17, 19, 23, 24, 87 02, 08, 51, 59, 60, 62, 75, 77, 80, 91, 93, 94	10 à 12: du 02 au 20/03/2026	14 à 16: du 30/03 au 17/04/2026
11 : du 09 au 13/03/2026	01, 03, 38, 42, 63, 69, 71, 73, 74 79, 85, 86	13 : du 23 au 27/03/2026	17 : du 20 au 24/04/2026
12 : du 16 au 20/03/2026	04, 05, 06, 07, 12, 13, 15, 20, 26, 30, 34, 43, 48, 83, 84	14 : du 30/03 au 03/04/2026	18 : du 27 au 30/04/2026
13 : du 23 au 27/03/2026	10, 21, 25, 39, 52, 54, 55, 57, 58, 67, 68, 70, 88, 89, 90 18, 36, 37, 41, 45	15 : du 07 au 10/04/2026	19 : du 04 au 07/05/2026
14 : du 30/03 au 03/04/2026	22, 29, 35, 44, 56 14, 27, 28, 49, 50, 53, 61, 72, 76, 78, 92, 95	16 : du 13 au 17/04/2026	20 : du 11 au 13/05/2026
15 : du 07 au 10/04/2026	09, 11, 31, 32, 33, 40, 46, 47, 64, 65, 66, 81, 82 16, 17, 19, 23, 24, 87	17 : du 20 au 24/04/2026	21 : du 18 au 22/05/2026
16 : du 13 au 17/04/2026	02, 08, 51, 59, 60, 62, 75, 77, 80, 91, 93, 94	18 : du 27 au 30/04/2026	22 : du 26 au 29/05/2026
17 : du 20 au 24/04/2026	01, 03, 38, 42, 63, 69, 71, 73, 74 79, 85, 86	19 : du 04 au 07/05/2026	23 : du 01 au 05/06/2026
18 : du 27 au 30/04/2026	04, 05, 06, 07, 12, 13, 15, 20, 26, 30, 34, 43, 48, 83, 84	20 : du 11 au 13/05/2026	24 : du 08 au 12/06/2026
19 : du 04 au 07/05/2026	10, 21, 25, 39, 52, 54, 55, 57, 58, 67, 68, 70, 88, 89, 90 18, 36, 37, 41, 45	21 : du 18 au 22/05/2026	25 : du 15 au 19/06/2026
20 : du 11 au 13/05/2026	22, 29, 35, 44, 56 14, 27, 28, 49, 50, 53, 61, 72, 76, 78, 92, 95	22 : du 26 au 29/05/2026	26 : du 22 au 26/06/2026
21 : du 18 au 22/05/2026	09, 11, 31, 32, 33, 40, 46, 47, 64, 65, 66, 81, 82 16, 17, 19, 23, 24, 87	23 : du 01 au 05/06/2026	27 : du 29/06 au 03/07/2026
22 : du 26 au 29/05/2026	02, 08, 51, 59, 60, 62, 75, 77, 80, 91, 93, 94	24 : du 08 au 12/06/2026	28 : du 06 au 10/07/2026
23 : du 01 au 05/06/2026	01, 03, 38, 42, 63, 69, 71, 73, 74 79, 85, 86	25 : du 15 au 19/06/2026	29 : du 15 au 17/07/2026
24 : du 08 au 12/06/2026	04, 05, 06, 07, 12, 13, 15, 20, 26, 30, 34, 43, 48, 83, 84	26 : du 22 au 26/06/2026	30 : du 20 au 24/07/2026
25 : du 15 au 19/06/2026	10, 21, 25, 39, 52, 54, 55, 57, 58, 67, 68, 70, 88, 89, 90 18, 36, 37, 41, 45	27 : du 29/06 au 03/07/2026	31 : du 27 au 31/07/2026
26 : du 22 au 26/06/2026	22, 29, 35, 44, 56 14, 27, 28, 49, 50, 53, 61, 72, 76, 78, 92, 95	28 : du 06 au 10/07/2026	32 : du 03 au 07/08/2026
27 : du 29/06 au 03/07/2026	09, 11, 31, 32, 33, 40, 46, 47, 64, 65, 66, 81, 82 16, 17, 19, 23, 24, 87	29 : du 15 au 17/07/2026	33 : du 10 au 14/08/2026
28 : du 06 au 10/07/2026	02, 08, 51, 59, 60, 62, 75, 77, 80, 91, 93, 94	30 : du 20 au 24/07/2026	34 : du 17 au 21/08/2026

<b>29 : du 15 au 17/07/2026</b>	<b>01, 03, 38, 42, 63, 69, 71, 73, 74 79, 85, 86</b>	<b>31 : du 27 au 31/07/2026</b>	<b>35 : du 24 au 28/08/2026</b>
<b>30 : du 20 au 24/07/2026</b>	<b>04, 05, 06, 07, 12, 13, 15, 20, 26, 30, 34, 43, 48, 83, 84</b>	<b>32 : du 03 au 07/08/2026</b>	<b>36 : du 31/08 au 04/09/2026</b>
<b>31 : du 27 au 31/07/2026</b>	<b>10, 21, 25, 39, 52, 54, 55, 57, 58, 67, 68, 70, 88, 89, 90 18, 36, 37, 41, 45</b>	<b>33 : du 10 au 14/08/2026</b>	<b>37 : du 07 au 11/09/2026</b>
<b>32: du 03 au au 07/08/2026</b>	<b>22, 29, 35, 44, 56 14, 27, 28, 49, 50, 53, 61, 72, 76, 78, 92, 95</b>	<b>34: du 17 au 21/08/2026</b>	<b>38: du 14 au 18/09/2026</b>
<b>33 : du 10 au au 14/08/2026</b>	<b>09, 11, 31, 32, 33, 40, 46, 47, 64, 65, 66, 81, 82 16, 17, 19, 23, 24, 87</b>	<b>35: du 24 au 28/08/2026</b>	<b>39: du 21 au 25/09/2026</b>
<b>34: du 17 au 21/08/2026</b>	<b>02, 08, 51, 59, 60, 62, 75, 77, 80, 91, 93, 94</b>	<b>36 : du 31/08 au 04/09/2026</b>	<b>40: du 28/09 au 02/10/2026</b>
<b>35 à 37: du 24/08 au 11/09/2026</b>	<b>01, 03, 38, 42, 63, 69, 71, 73, 74 79, 85, 86 04, 05, 06, 07, 12, 13, 15, 20, 26, 30, 34, 43, 48, 83, 84 10, 21, 25, 39, 52, 54, 55, 57, 58, 67, 68, 70, 88, 89, 90 18, 36, 37, 41, 45</b>	<b>37à 39 : du 07 au 25/09/2026</b>	<b>41 à 43: du 05 au 23/10/2026</b>

\* INFORMATIONS :

1. DE LA SEMAINE DE LIVRAISON, A LA PRISE ET CONFIRMATION DE COMMANDE
2. DU JOUR DE LIVRAISON, APRES LE CHARGEMENT DU CAMION, LA SEMAINE PRÉCÉDENTE
3. DU CRENEAU HORAIRE DE LIVRAISON, PENDANT LA TOURNEE



Pour 2026, nous recommandons vivement aux héliculteurs de se regrouper sur une même tournée de livraisons.

Chaque éleveur est livré et facturé individuellement, tout en bénéficiant du tarif de la tranche de tonnage cumulé par tous les éleveurs regroupés sur une seule et **même commande**, une **même tournée de livraisons**, et sur **plusieurs départements d'un même secteur géographique**.

Exemple : 1 héliculteur commande individuellement 2 Tonnes d'aliment pour son compte.

Il est livré et facturé au prix de la tranche 2 Tonnes.

Si ce même héliculteur commande ses 2 Tonnes dans le cadre d'une tournée organisée, et si le cumul des commandes reçues simultanément des éleveurs du groupage atteint 20 Tonnes... Alors, il est toujours livré et facturé individuellement chez lui de ses 2 Tonnes, mais il bénéficie du prix groupé tout compris de la tranche 20 Tonnes. Soit une **économie de 140.00 € !...**

**La quantité minimale requise pour bénéficier du chariot embarqué est de 750 Kg.**

En dessous 750 Kg, l'aliment est facturé en prix départ usine avec une TVA à 5,5 %, et le transport est répercuté au coût réel avec une TVA à 20 %.

De quel prix d'aliment bénéficieront les éleveurs ?

- Prix de la tranche de **tonnage cumulé par plusieurs éleveurs** sur une seule et **même commande**, une **même tournée de livraisons**, et sur **plusieurs départements d'un même secteur géographique**.
- Prix de la tranche du **tonnage cumulé sur la saison** escargots, pour **un seul éleveur**, si un **maximum de 2 livraisons dans la saison**, dans le cadre des groupages organisés.
- Prix de la tranche de tonnage commandée, pour tous les autres cas.

Afin que les semaines de livraison soient parfaitement respectées, **il est impératif que les commandes nous parviennent au plus tard 10 jours ouvrés avant la semaine de livraison programmée.**

Il est évident que, pour des impératifs de production ou de logistique, les semaines de livraisons, et (ou) les départements desservis, initialement prévus, peuvent être quelque peu modifiés...

La charge maximale des camions est de 25 Tonnes, soit 20 à 25 palettes.

Nous disposons de 2 camions, équipés du chariot embarqué, par semaine de livraison.

**Chaque département dispose de 5 ou 6 tournées organisées, espacées de 6 semaines.** Du fait des semaines tronquées par des jours fériés (Lundi de Pâques 06 avril, Fête du Travail vendredi 01 mai, Victoire vendredi 08 mai, Ascension jeudi 14 mai, Lundi de Pentecôte 25 mai, et Fête Nationale mardi 14 juillet), et afin d'éviter ces jours fériés, nous vous conseillons **d'anticiper votre livraison sur mars et sur juin.**

Merci de votre compréhension.



En fonction des aléas climatiques de la saison 2026, **un camion pourra se rajouter sur certaines zones géographiques, en fin de saison**, pour une tournée de livraisons groupées.

Il faut veiller à **l'accessibilité d'une semi-remorque** : 18 m 50 de longueur, 2 m 50 de largeur, et 4 m 20 de hauteur. De même, l'état du sol doit autoriser le passage d'un engin : **chariot embarqué automoteur** ou transpalette manuel.

Dimensions du chariot automoteur : 2 m 40 de largeur, et 2 m 80 de hauteur.

**Si un souci quelconque existe pour accéder sur le site de livraison, merci de le signaler à la commande.**

Les données pour les palettes sont les suivantes :

- 1250 Kg = 50 sacs \* 25 Kg. L 130 cm \* l 105 cm \* H 170 cm.
- 500 Kg = 20 sacs \* 25 Kg. L 120 cm \* l 80 cm \* H 100 cm.

Il est possible de panacher différents aliments sur une même palette, trois au maximum.

**Les autres fournitures (matériels, semences, contenants...) peuvent être expédiées séparément des aliments.**

Les conditions de paiement sont strictes, et établies d'un commun accord, à la commande, entre le client et Le Gastéropote. Les tarifs franco vous sont transmis sous forme de tableaux (zones 1, 2, 3, et 4).

**Ils incluent un délai maximum de paiement de 45 jours après la livraison.**

Pour un paiement au-delà 45 jours de livraison, des agios de 1 % par mois seront réellement appliqués.

Si les délais de paiement ne sont pas respectés, la livraison suivante est effectuée, seulement et seulement si, la livraison précédente est effectivement payée.